

Les habitants invités à être acteurs de la mini-forêt

Erquy — Une première mini-forêt devrait rapidement naître dans la commune. L'initiative a été présentée, vendredi, aux habitants, invités à s'investir dans le projet.

L'initiative

L'association MiniBig Forest a présenté, vendredi, son projet de création d'une mini-forêt à Erquy.

Qu'est-ce que MiniBig Forest ?

Une association née en 2018, d'un double appel : celui de l'urgence à agir pour la planète et celui du botaniste japonais, Akira Miyawaki, soucieux de reproduire des écosystèmes riches en biodiversité, en imitation des forêts naturelles, sur de petites parcelles urbaines. C'est cette association, qui a déjà implanté une cinquantaine de mini-forêts dans le grand ouest, qui portera le projet régéen, en partenariat avec la commune et l'entreprise régéenne Biogroupe, qui a fait le lien et soutient déjà des projets environnementaux (fondation Terre de demain).

Comment cela va-t-il se passer dans la commune ?

La commune apporte 10 000 € et le terrain, situé entre le chemin de la Louve et l'impasse Tristan-Corbière, pour une plantation de 320 m². Elle fournit aussi une aide humaine et matérielle à hauteur d'environ 5 000 € avec l'implication des agents du service des espaces verts.

Son responsable, Sébastien Frignac, cherche des pépiniéristes locaux pour se fournir en graines et végétaux correspondants. En septembre, le terrain sera décompacté,



Jim Bouchet et Stéphanie Saliou, de l'association MiniBig Forest, avec Thibault Bernard, directeur opérationnel de Biogroupe et Marie-Paule Allain, adjointe à l'urbanisme, ont présenté le projet, vendredi, à une vingtaine de personnes.

PHOTO : OUEST-FRANCE

paillé, clôturé et un panneau pédagogique sera installé. « L'idée est de laisser l'espace s'autogérer, pour un boisement dense qui deviendra un sanctuaire végétal et permettra l'installation d'auxiliaires. »

Qu'est-ce qu'on plante ?

Qui et quand ?

La plantation de 1 000 arbres est prévue le 11 octobre. « Des essences dominantes, chêne pédonculé, érable, aubépine, puis secondaires

comme le merisier, prunellier, noisetier et mineures, chêne vert, sorbier, orme champêtre, bouleau... Au total, nous avons retenu 22 espèces. »

Deux classes de CP et une vingtaine d'adultes participeront à la plantation. Il faudra trouver une quinzaine de bénévoles, qui deviendront les gardiens de la forêt et s'engageront pour trois ans, à désherber et suivre l'évolution de la mini-forêt. Des ateliers leur seront proposés. Une feuille

d'inscription pour les volontaires est disponible en mairie.

Landes et Bruyères dans la course

Pour la 20^e édition, les organisateurs du trail Landes et Bruyères (27 et 28 avril) ont prévu de verser 1 € par coureur à la Fondation Biogroupe. Présent vendredi, le président, Yves Hamon, a évoqué la somme de 3 000 €.